

SEANCE DU 20 mars 2014

Le vingt mars deux mille quatorze, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. Christian HAMET, premier Adjoint au Maire

PRESENTS : Christian HAMET, Michel SERREAU, Gilles LALLIER, Gilbert BEDARD, Pascal CORMIER, Guy LAMY, Aymar de la MOTTE SAINT-PIERRE, Jean-Pierre LE TOUZO, Josette PETIT

ABSENTS EXCUSES: Alain SAVIGNY, Evelyne SAVIGNY, Chantal DOSSET, Sophie POIRIER

ABSENTS : Éric HALLOUIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Guy LAMY

Le précédent compte-rendu de conseil est approuvé.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014

Monsieur Christian HAMET, premier Adjoint du Maire, présente le compte Administratif 2013 article par article ;

Les résultats de la clôture sont les suivants :

<i>Section Investissement</i>	<i>Exercice 2013</i>	<i>Excédent</i>	<i>Clôture</i>
<i>Section Fonctionnement</i>		<i>Exercice 2012</i>	<i>Exercice 2013</i>
<i>Dépenses d'investissement</i>	54 488,96	-	-
<i>Recettes d'investissement</i>	33 717,26	-	-
<i>Déficit/Excédent</i>	-20 771,70	+34 172,68	+13 400,98
<i>Dépenses de fonctionnement</i>	293 008,35	-	-
<i>Recettes de fonctionnement</i>	285 908,30	-	-
<i>Déficit/Excédent</i>	-7 100,05	+53 498,72	+46 398,67

La section d'investissement dégage un excédent de 13 400,98€

La section de fonctionnement dégage un excédent de 46 398,67€

Les Membres du Conseil Municipal approuvent, à l'unanimité, le compte Administratif ainsi que le compte de gestion établie par la trésorerie et décident, au vu des résultats, qu'il n'y a pas lieu de procéder à une affectation de résultat.

Après une présentation article par article du budget primitif 2014, les Membres du Conseil Municipal votent, à l'unanimité, ce budget qui s'équilibre à **324 257€** pour la section de fonctionnement et **63 073€** pour la section d'investissement.

Aucune nouvelle subvention n'est accordée et les montants alloués aux diverses associations sont les suivantes :

- Coopérative scolaire : **200€**
- La Marelle : **100€**
- GEIST (Groupes d'étude pour l'insertion sociale des trisomiques) : **50€**

Le Conseil Municipal décide d'augmenter les Taux sur deux taxes soit :

- La taxe d'habitation passe de 13,94% à **14,80%**
- La taxe Foncière (bâti) passe de 18,20% à **19,33%**

QUESTIONS DIVERSES

Première Randonnée Pédestre Gourmande du 12 avril 2014 organisée par la Communauté de Commune et l'Office de Tourisme:

Cette randonnée débutera de la salle des fêtes de Douy à 9h00, en passant par Saint-Hilaire sur-Yerre pour arriver entre 10h45 et 11h00 à Montigny-le-Gannelon.

Un apéritif suivi d'une entrée seront offerts par la commune.

Une partie des frais occasionnés seront pris en charge par les organisateurs.

Divers :

Josette PETIT alerte les membres du Conseil Municipal sur le mauvais état de la vanne du lavoir. Il serait nécessaire d'étudier les différentes possibilités existantes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35mn